

Sommaire

- Page explicative p.1
 - L'origine des droits des femmes p.2
 - Historique des droits des femmes p.3-4
 - Portraits de femmes p.5 à 9
 - La manifestation à Paris p.10
 - Aujourd'hui les inégalités femmes/hommes persistent p.11
 - Citations p.12-13
- A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, deux de nos journalistes ont décidé de faire un numéro bonus sur ce thème.



Le droit des femmes

Les droits des femmes sont des droits, théoriques ou réels, réclamés pour les femmes et les filles de nombreuses sociétés à travers le monde. Dans certains pays, ces droits sont soutenus par le gouvernement tandis que dans d'autres, ces lois sont supprimées ou ignorées.

Image culte de la lutte
des femmes



L'origine des droits des femmes

- Une date est fixée avec le regain féministe des années 70 et la «Journée internationale des femmes» est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982.
- La journée internationale des droits des femmes a lieu le 8 mars. C'est une journée mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.



L'historique des droits des femmes en France

1791 : Olympe de Gouges rédige la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ».

1792 : La loi permet le divorce par consentement mutuel.

1804 : Le code civil prévoit que : « le mari doit protection à la femme, la femme doit obéissance à son mari ».

1850 : Création obligatoire d'écoles de filles dans les communes d'au moins 800 habitants (loi Falloux).

1876 : Hubertine Auclert fonde la société *Le droit des femmes* qui soutient le droit de vote pour les femmes.

1903 : Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique (elle est la première femme à avoir obtenu un prix Nobel).

1920 : La loi assimile l'avortement à un crime.

1924 : Uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et création d'un baccalauréat unique.

1938 : Suppressions de l'incapacité juridique de la femme mariée.

1944 : Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.

1946 : suppression de la notion de « salaire féminin ».

1956 : Fondation de « la maternité heureuse » qui devient en 1960 Mouvement Français pour le Planning Familial.

1965 : Les femmes mariées peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.

1967 : La loi Neuwirth autorise la contraception.

1970 : L'autorité parentale remplace la puissance paternelle.

1972 : - Reconnaissance du principe « à travail égal, salaire égal ».
- L'école Polytechnique devient mixte : 8 femmes sont reçues.

1974 : Françoise Giroud est nommée première secrétaire d'état à la condition féminine.

1975 : - Loi Veil pour l'Interruption Volontaire de Grossesse – IVG (c'est l'avortement)
- Réintroduction dans la loi du divorce par consentement mutuel.

1976 : La mixité devient obligatoire pour tous les établissements scolaires publics.

1980 : Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie Française.

1981 : Yvette Roudy est nommée ministre déléguée des droits de la femme.

1982 : L'IVG est remboursée par la Sécurité sociale.

1983 : Loi Roudy pose le principe de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

- **Marguerite Yourcenar** : est une femme de lettres française (naturalisée américaine en 1947). Romancière, nouvelliste et autobiographe, elle est aussi poétesse, traductrice, essayiste et critique littéraire. Elle fut la première femme élue membre de l'Académie française en 1980.



Marguerite
Yourcenar

- **Françoise Giroud** : née le 21 septembre 1916 en Suisse, morte le 19 janvier 2003, est une journaliste, écrivaine et femme politique française. Vice-présidente du Parti radical et de l'UDF, elle a été deux fois secrétaire d'État et fut une personnalité majeure de la presse française.



Françoise
Giroud

Yvette Roudy: Yvette Roudy, née le 10 avril 1929 à Pessac (Gironde), est une femme politique française ayant soutenu la cause féministe. Membre du Parti socialiste (PS), elle a été députée européenne (1979-1981), ministre des Droits de la femme (1981-1986), puis députée du Calvados et maire de Lisieux (1989-2001).

Hubertine Auclert: Hubertine Auclert, née le 10 avril 1848 à Saint-Priest-en-Murat et morte le 4 août 1914 à Paris, est une journaliste, écrivaine et militante féministe française qui s'est battue en faveur de l'éligibilité des femmes et de leur droit de vote.



Hubertine
Auclert



Yvette
Roudy

Emma Watson : Née le 15 avril 1990, son rôle le plus connu ,dans Harry Potter, est Hermione. Actrice engagée mondialement connue, elle est remarquée lors d'un discours féministe aux Nations unies. Elle est d'ailleurs nommée ambassadrice de bonne volonté par l'ONU Femmes en juillet 2014. Elle agit aussi en faveur du commerce équitable et du développement durable.

Marie Curie : Née le 7 novembre 1867 à Varsovie, au sein du royaume du Congrès (actuelle Pologne), et morte le 4 juillet 1934 , elle est une physicienne et chimiste polonaise, naturalisée française. Scientifique d'exception, elle est la première femme à avoir reçu le prix Nobel, et à ce jour, la seule femme à en avoir reçu deux. Encore aujourd'hui, elle reste à la seule personne à avoir été récompensée dans deux domaines scientifiques distincts. Elle n'a pas particulièrement lutté pour les femmes mais elle est tout de même importante dans ce domaine grâce à ses prix .

Emma Watson



Marie Curie

Olympe de Gouges : Née à Montauban le 7 mai 1748, Olympe de Gouges est une femme politique considérée comme l'une des pionnières du féminisme français. Révolutionnaire féministe, elle a laissé de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des Noirs. Réelle figure de la lutte pour la femme, elle fut l'un des premiers symboles féministes français.



Simone de Beauvoir



Simone de Beauvoir : Née le 9 janvier 1908 dans le 6e arrondissement de Paris, ville où elle est morte le 14 avril 1986, elle est une philosophe, romancière, mémorialiste et essayiste française. Elle est auteure d'un très célèbre livre féministe (Le deuxième sexe) et de la citation : « On ne naît pas femme, on le devient ». Cette citation de Simone de Beauvoir affirme que l'inégalité homme/femme est culturellement construite, et non naturelle. En effet, au départ, la femme est l'égale des hommes, à la fois intellectuellement et physiquement. C'est l'homme, parce qu'il se proclame « dominant », qui assigne à la femme la place d'un être inférieur.

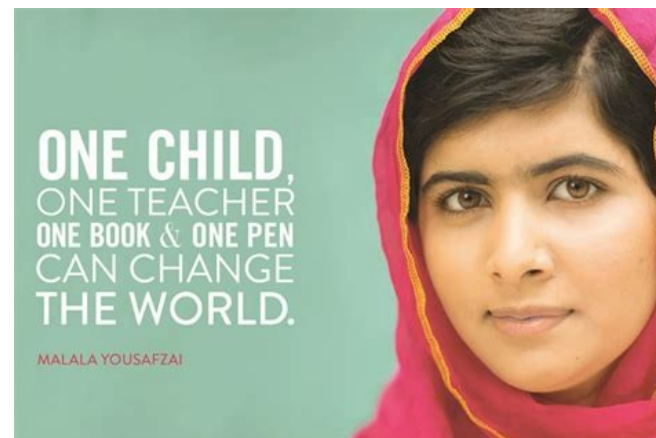
Malala YOUSAFZAI : Est une militante pakistanaise des droits des femmes. Elle s'est opposée aux talibans qui tentaient d'interdire la scolarisation des filles. Le 9 octobre 2012, elle est victime d'une tentative d'assassinat : elle est gravement blessée. En 2014, âgée de 17 ans, elle obtient le prix Nobel de la paix, ce qui fait d'elle la plus jeune lauréate de l'histoire de ce prix.

Simone Veil : Née dans une famille juive, elle est déportée à Auschwitz (le plus grand camp de concentration durant la seconde guerre mondiale) à 16 ans. Elle en est l'une des rares rescapées. En 1974, elle est nommée Ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing qui la charge de faire adopter la loi dépénalisant le recours par une femme à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Cette Loi sera ensuite couramment désignée « loi Veil ». Elle apparaît dès lors comme icône de la lutte contre la discrimination des femmes en France. Elle est morte le 30 juin 2017 à 89 ans. Les hommages nationaux lui ont été rendus et elle est enterrée au Panthéon à Paris.

Simone
Veil



Malala
YOUSAFZAI



Manifestation à Paris contre l'avortement

- Tout d'abord : c'est quoi l'avortement (où IVG) ? Comme l'indique son nom (Interruption Volontaire de Grossesse), c'est le fait d'interrompre sa grossesse par intervention chirurgicale ou à l'aide de médicaments. L'avortement a lieu sur demande de la future maman (ou sur demande des parents) et doit être effectué avant la 12^e semaine de grossesse .

- Cette pratique porte à polémique :

Certaines personnes considèrent cet acte comme un crime envers le bébé.

D'autres pensent que, si les parents n'ont pas les moyens d'élever l'enfant, ou tout simplement n'en veulent pas, par exemple parce que la grossesse est issue d'un viol, le recours à l'IVG reste la meilleure solution.

- Rappelons que, grâce au combat de Mme Simone Veil, les femmes ont aujourd'hui la liberté de disposer de leur corps et de choisir d'avoir un enfant ou non.
- Plusieurs milliers de personnes, dont beaucoup de jeunes, ont défilé dimanche 20 janvier 2019 à Paris pour la 13^e « Marche pour la vie », en opposition à l'avortement et pour la liberté de conscience des médecins. « Vivre est un droit », « IVG : dire la vérité, c'est dissuader », « Protéger le faible, ça c'est fort », proclamaient les différentes pancartes dans le cortège parti de la porte Dauphine pour rejoindre le Trocadéro.

Aujourd'hui les inégalités femmes/hommes persistent

- Bien que la condition féminine ait beaucoup évolué, aujourd'hui les inégalités persistent (violences conjugales, salaire, temps partiel imposé, ...). Malheureusement il y a trop de sujets dont nous ne pourrions pas vous parler dans ce journal car sinon il serait beaucoup trop gros. C'est pourquoi nous vous invitons à vous renseigner par vous-même sur le sujet du féminisme qui reste encore ignoré par beaucoup.



rite de **FÉMINISTE** chaque fois que
mon comportement ne permet pas de me
confondre avec un **PAILLASSON**.

Rebecca Weist

*Petit à petit la femme prend une place
dans le monde, c'est à nous de*



continuer

*tous les efforts que
les femmes ont fait auparavant.*

